





## NATURE DU TRAVAIL À RÉALISER

Demande d'offre pour un nouveau raccordement de 1 à 4 compteurs.

Je confirme qu'aucun compteur n'est installé dans mon immeuble.

Date souhaitée (mois + année) pour l'exécution des travaux de raccordement <sup>(1)</sup> :

		/	2	0		
--	--	---	---	---	--	--

*<sup>1</sup> La date d'exécution souhaitée indiquée par le demandeur n'engage en aucune manière le gestionnaire de réseaux de distribution par rapport au délai d'exécution réel des travaux. Le délai d'exécution sera confirmé dans l'offre.*

## DESCRIPTION DU NOUVEAU RACCORDEMENT

Le projet fait-il partie d'un lotissement (permis d'urbanisation ou permis d'urbanisme de constructions groupées) ?

Non  Oui

## DONNÉES TECHNIQUES DU RACCORDEMENT

Veuillez compléter la puissance ci-dessous. **Faites-vous aider, au besoin, par votre installateur/chauffagiste.**  
Suivant le débit total nécessaire à votre branchement, une étude préalable payante pourrait être nécessaire.

**NOMBRE DE COMPTEURS SOUHAITÉS :**  1  2  3  4

### COMPTEUR 1

Utilisation du compteur

Résidentielle  Professionnelle  Mixte (résidentielle + professionnelle)

Puissance souhaitée du compteur : \_\_\_\_\_ (kW)

Type d'utilisation (ex: chauffage central collectif, chauffage central individuel, climatisation gaz naturel, pompe à chaleur - aérotherme - tube radiant, unité de cogénération, ...) Merci d'indiquer la puissance en kW :

### COMPTEUR 2

Utilisation du compteur

Résidentielle  Professionnelle  Mixte (résidentielle + professionnelle)

Puissance souhaitée du compteur : \_\_\_\_\_ (kW)

Type d'utilisation (ex: chauffage central collectif, chauffage central individuel, climatisation gaz naturel, pompe à chaleur - aérotherme - tube radiant, unité de cogénération, ...) Merci d'indiquer la puissance en kW :

### COMPTEUR 3

Utilisation du compteur

Résidentielle  Professionnelle  Mixte (résidentielle + professionnelle)

Puissance souhaitée du compteur : \_\_\_\_\_ (kW)

Type d'utilisation (ex: chauffage central collectif, chauffage central individuel, climatisation gaz naturel, pompe à chaleur - aérotherme - tube radiant, unité de cogénération, ...) Merci d'indiquer la puissance en kW :



## COMPTEUR 4

## Utilisation du compteur

Résidentielle    Professionnelle    Mixte (résidentielle + professionnelle)

Puissance souhaitée du compteur : \_\_\_\_\_ (kW)

**Type d'utilisation** (ex: chauffage central collectif, chauffage central individuel, climatisation gaz naturel, pompe à chaleur - aérotherme - tube radiant, unité de cogénération, ...) Merci d'indiquer la puissance en kW :

Remarque(s) éventuelle(s) :

**Documents à joindre impérativement à votre demande** (PDF ou format papier A3/A4) :

- Une copie A3 ou A4 du plan d'implantation du (des) bâtiment(s) sur la parcelle ;
- Une copie A3 ou A4 du plan cadastral permettant de situer l'immeuble dans la rue ;
- Une copie A3 ou A4 du plan situant la localisation du compteur ou du local de comptage dans l'immeuble (à valider par RESA) ;
- Copie du permis d'urbanisme, d'urbanisation ou du permis d'urbanisme de constructions groupées.

**En cas de bâtiment existant, veuillez joindre uniquement :**

- Des photos illustrant de face et de côté le bâtiment à raccorder ainsi que la localisation du compteur ou du local de comptage dans l'immeuble (à valider par RESA).

Nombre d'annexes : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le 

		/			/	2	0		
--	--	---	--	--	---	---	---	--	--

Signature(s) :





## ATTESTATION TAUX DE TVA DE 6% APPLICABLE AUX TRAVAUX IMMOBILIERS

Application du taux réduit de TVA de 6% à des travaux immobiliers effectués à des logements privés en vertu des dispositions de l'arrêté royal du 20 octobre 1995 et de la loi-programme du 4 juillet 2011 modifiant l'arrêté royal n°20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

### Le(s) soussigné(s)

Nom : \_\_\_\_\_

Domicilié(s) :

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Boite : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Déclare(nt)

- Agir en tant que (cocher la case adéquate) :

Propriétaire  Locataire  Usufruitier  Gestionnaire  Autre : \_\_\_\_\_

- Que des travaux immobiliers seront effectués à un immeuble situé :

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Boite : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

N° de dossier RESA : \_\_\_\_\_

### Cochez la case adéquate :

Qui, après leur exécution, est effectivement utilisé, soit exclusivement, soit à titre principal (où seulement une partie accessoire est utilisée pour exercer votre profession), comme logement privé et que cet immeuble est occupé depuis au moins 10 ans (5 ans jusqu'au 11 février 2016 - mesure transitoire) (info : <http://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/renovation>) ;

Qui, après démolition, est reconstruit lors d'une même opération, et est destiné ensuite au logement privé et est localisé dans une des villes éligibles au taux réduit (info : [https://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/construction/demolition\\_et\\_reconstruction](https://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/construction/demolition_et_reconstruction)) ;

Qui, après leur exécution, est spécialement adapté au logement privé d'une personne handicapée ;

Qui est un complexe d'habitation destiné au logement privé des personnes handicapées ;

Qui est un bâtiment scolaire principalement utilisé pour la dispense d'un enseignement scolaire ou universitaire qui est exempté en vertu de l'article 44, § 2, 4°, a) du Code de la TVA ;

- Décharger le Gestionnaire du Réseau de Distribution de toute responsabilité quant à l'application du taux de TVA réduit et prend irrévocablement à son compte toutes les conséquences d'une application erronée découlant de cette attestation.



**Annexe informative requise par l'article 13 du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.**

En sa qualité de responsable de traitement la société RESA SA dont le siège social est situé Rue Sainte Marie n° 11 à 4000 à Liège, recueille vos données afin de traiter votre demande de raccordement électrique et/ou de gaz. Les données que vous fournissez sont nécessaires pour assurer le suivi de votre demande de raccordement et la gestion administrative de votre dossier (ceci constitue les finalités du traitement). Les traitements mis en oeuvre sont fondés sur les obligations légales et réglementaires de RESA telles qu'elles relèvent du décret Relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité du 12 avril 2001 et/ou du Décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et leurs décrets modificatifs ultérieurs ainsi que de leurs arrêtés d'application ou règlements techniques applicables.

Pour de plus amples informations au sujet des traitements, des finalités et des destinataires de vos données, nous vous invitons à consulter la politique vie privée de RESA SA à l'adresse suivante : [www.resa.be/politique-vie-privee](http://www.resa.be/politique-vie-privee)  
RESA SA conserve notamment vos données personnelles pour la plus longue des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles telles qu'une bonne tenue de la comptabilité, un management efficace et les réponses aux demandes en justice ou du régulateur.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données dans les limites prévues par la loi et le règlement. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données en vous adressant au « DPO Office » de RESA – Rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège ou par e-mail à l'adresse [privacy@resa.be](mailto:privacy@resa.be) en joignant la copie de votre justificatif d'identité (recto de la carte uniquement). Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de la protection des données.